



- 2 JUIN 2025

COURRIER "ARRIVÉE"

Affaire suivie par : Julien CHAPLEAU

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Courriel : jchapleau@vaucluse.cci.fr

116/25

Monsieur le Maire,
 Mairie de Saint Christol d'Albion
 Hôtel de Ville
 Le Cours
 84390 Saint-Christol d'Albion

Avignon, le 22/05/2025

N/Réf. : JL/NF-26-05-2025

Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier de la déclaration du projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU. Nous vous prions de bien vouloir excuser notre absence à la future réunion d'examen conjoint qui se déroulera le mardi 27 mai.

Cette procédure porte sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Brouville », actuellement classé en zone agricole et en zone naturelle du PLU en vigueur. Au regard des éléments transmis, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse n'a pas de remarque à formuler et émet **un avis favorable** sur la déclaration de projet emportant mise en comptabilité n°2 du PLU de Saint Christol d'Albion.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gilbert MARCELLI
 Président